

(N° 9.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1891-1892.

**Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs
et des Remboursements pour l'exercice 1892.**

*(Voir les n^{os} 95, XII, session de 1890-1891, et 17, session de 1891-1892,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1892, à la somme de un million cinq cent vingt-huit mille cinq cents francs (1,528,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 25 novembre 1891.

Les Secrétaires,
ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.

**BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1892.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre	
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière	195,000 »	} 554,000	
2	— — — personnelle	215,000 »		
3	— sur le droit de patente	130,000 »		
4	— sur les redevances des mines	5,000 »		
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »		
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 »	} 974,500	
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers.	550,000 »		
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers	1,000 »		
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	1,500 »		
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	152,000 »		
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »		
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. fr.				1,528,500